

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 13 (1935)

Artikel: Note sur la mosaïque de Nyon

Autor: Clouzot, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

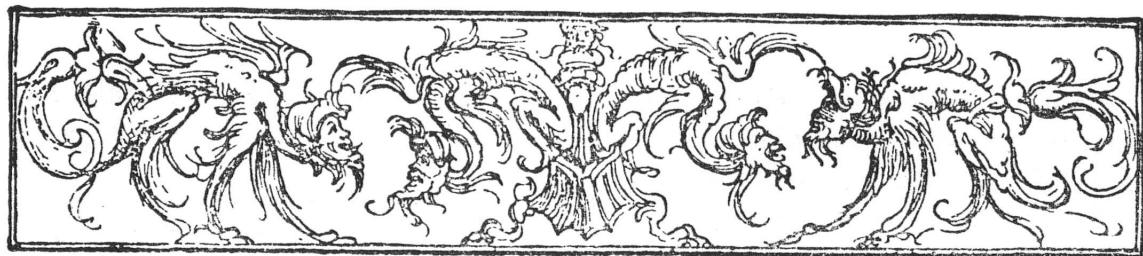
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



NOTE SUR LA MOSAÏQUE DE NYON

E. CLOUZOT.



A mosaïque trouvée à Nyon en 1932, encore fixée sur son lit primitif, repose, découpée en tranches, sous un hangar, entre deux couches de sciure, dans un cadre de poutres boulonnées¹. Tant qu'elle ne sera pas dégagée et remontée, force sera de s'en tenir aux photographies prises lors de sa découverte, pour en faire l'étude. Un élément important d'appréciation, la couleur, fait actuellement défaut, aucun relevé n'ayant été fait lorsque la mosaïque était encore en place; les hypothèses que l'on peut formuler sur le vu des photographies risquent donc d'être ébranlées lorsqu'il sera possible de faire intervenir ce facteur dans l'analyse. Ces réserves faites, il n'est pas sans intérêt de passer en revue les indications données par l'objectif, et d'en tirer des conclusions provisoires.

Le fragment découvert est composé de deux parties sensiblement égales, séparées par une ligne droite: au-dessus des figures, au-dessous des ornements géométriques, sans qu'on puisse dire laquelle sert de bordure à l'autre (*pl. IV-V*).

Les figures sont très fragmentaires et si à première vue on reconnaît une scène marine, le sujet en est malaisé à déterminer.

Sur un fond de lignes horizontales séparées par de petits rectangles verticaux se détachent de gauche à droite les objets suivants:

Dans la partie supérieure deux cavaliers dont on ne voit que les jambes, assis en amazone sur des monstres marins.

¹ Qu'il nous soit permis de remercier ici le Dr Arnold C. Klebs, qui a mis obligamment à notre disposition les agrandissements photographiques de sa collection et nous a montré le peu qu'on peut voir de la mosaïque.



Pl. IV. — Mosaïque de Nyon.

Dans la partie inférieure, confinant à la bordure, les extrémités de deux pieds l'un au-dessus de l'autre, tournés à droite; un crabe, tourné à gauche; un chien ou loup de mer, tourné à droite; trois coquillages dont un ouvert; un amour debout sur une amphore, tourné à gauche, tendant une voile au vent; une pieuvre; un amour étendu sur un dauphin se dirigeant de gauche à droite; deux masses sombres mal définies qui forment le nœud du problème.

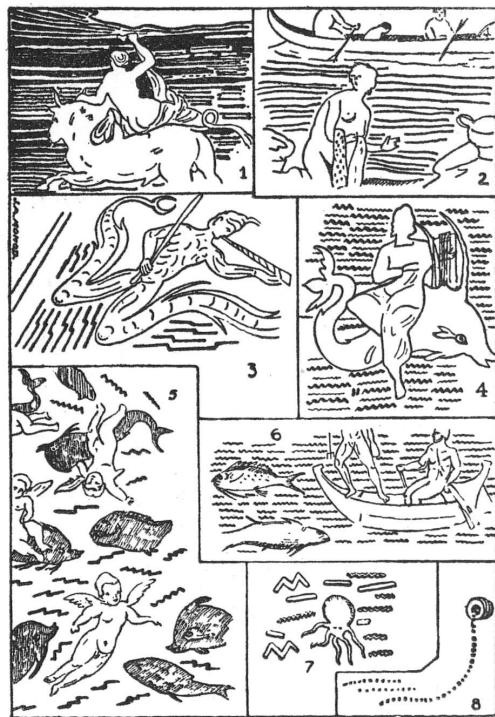


FIG. 1. — Evolution de la figuration de l'eau dans la mosaïque antique:

1. Enlèvement d'Europe; 2. Barque à Leptis Magna; 3. Monstre des thermes d'Ostie; 4. Arion à Henchir-Thina; 5. Amours et dauphins à Sousse; 6. Pêcheurs à Sousse; 7. Pieuvre à Djemila; 8. Source (*Inv., I, fasc. 2, pl. 224*).

sombrissant à point nommé pour fixer le reflet d'une barque, d'un récif.

Dans les thermes d'Ostie, quelques lignes, droites ou zigzagantes, clairsemées, suffisent à indiquer le milieu où s'ébattent les monstres³. C'est déjà de la stylisation.

A Sousse⁴, à Althiburos⁵, à Henchir-Thina⁶, les lignes brisées envahissent tout le champ, entre les poissons et les barques. C'est la formule de Nyon. Mais Nyon bat

* * *

Si l'on fait suivre cette identification sommaire d'un examen plus attentif on est amené à faire les constatations suivantes.

Le fond a évidemment la prétention de représenter la mer. Il s'apparente en plus grossier aux lignes droites et aux lignes brisées qui figurent l'eau dans certaines mosaïques africaines. On peut suivre l'évolution de la technique à cet égard (fig. 1). L'enlèvement d'Europe, au palais Barberini¹, s'opère sur un fond de bandes claires et sombres, d'épaisseur inégale, dont les extrémités se découpent pour rappeler les festons de la vague qui vient mourir sur le rivage. A Leptis Magna², même alternance de lignes claires et foncées légèrement ondulées, s'as-

¹ Photo Anderson N° 3.927.

² G. GUIDI, « La villa del Nilo », *Africa italiana*, vol. V, 1933, p. 27, 29, fig. 17 et 18.

³ Photo Anderson, N° 21.042.

⁴ P. GAUCKLER, *Inventaire*, t. II, p. 55, n° 139 et pl.; p. 57, n° 144 et pl.

⁵ *Ibid.*, p. 191, n° 576, pl.

⁶ *Ibid.*, p. 9, n° 18, pl.

de loin, en barbarie, les stations africaines¹. Il est difficile d'imaginer procédé plus grossier pour représenter l'eau. Et lorsque l'artiste dispose d'une place insuffisante, entre les tentacules de la pieuvre, par exemple, les briques aquatiques qu'il a imaginées ont bien du mal à s'encastrer.²

Des cavaliers en amazone il y a peu à dire. L'un a les pieds chaussés, l'autre les a nus. Le premier tient de la main gauche un arc détendu, attribut bien peu marin, plus admissible dans l'armement d'un Centaure que dans celui d'un Triton. La main gauche, pouce en dessus, confirme la position en amazone, constante d'ailleurs dans les chevauchées de ce genre (Djemila³, Tébessa⁴, Dougga⁵, etc.).

La monture du premier paraît être un hippocampe, le poitrail et la tête presque entière ne laissent guère de doute à cet égard (*pl. IV*). Le membre antérieur, articulé sans grâce, semble s'orner à son extrémité d'une pince renversée. Une pince de homard à la place d'un sabot n'a rien de déconcertant si l'on considère la fantaisie qui règne à la cour de Neptune, mais dans l'espèce il s'agit peut-être d'une particularité encore plus curieuse, une déformation de nageoires ou de sillage dont les chevaux d'Ostie⁶ et les monstres de Zliten, d'Aarau et d'Autun (*fig. 2*)⁷ offrent des exemples extrêmes. L'autre monture ne laisse voir qu'un ventre luisant s'incurvant en anneau et orné d'une surabondance de nageoires.

Au-dessous de cette cavalcade, les deux pieds⁸ superposés qui sortent du néant appartiennent sans doute à un nageur se



FIG. 2. — Sillage ou nageoire?

1. Taureau marin à Zliten; 2. Monstre marin à Ostie; 3. Quadriga de Neptune à Ostie; 4-5. Monstres marins à Autun.

¹ Il faut descendre jusqu'à l'époque byzantine pour trouver en Afrique une figuration d'eau aussi lourde (Sidi Abich). Cf. P. GAUCKLER, *op. cit.*, p. 88, n° 257 et pl. Nous sommes redébables de ce rapprochement à M. Franz M. Junghanns.

² Nous croirions volontiers que la mosaïque a été composée en grande partie à l'atelier et non sur place. La maladresse des raccords contraste avec la finesse d'exécution de certains morceaux, les têtes des amours, par exemple. M. Aurigemma a constaté à Zliten une technique analogue, en partie double (*I mosaici di Zliten*, 1926, p. 242).

³ F.-G. DE PACHTERE, *Inventaire*, t. III, p. 68, n° 293, pl.

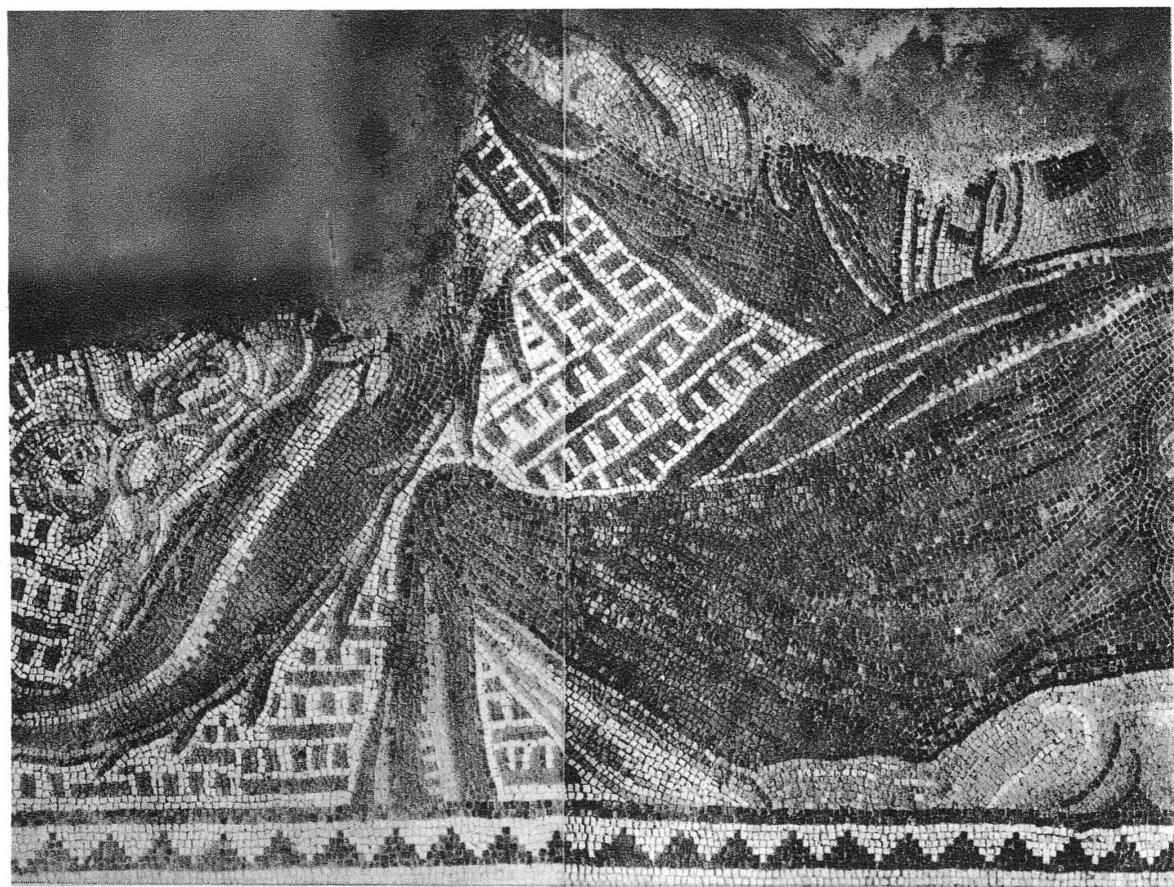
⁴ *Ibid.*, pl. 1, n° 2.

⁵ Alf. MERLIN, *Inventaire*, t. II, suppl., p. 62, n° 560, pl. coul.

⁶ Photo Anderson, n° 27.259.

⁷ AURIGEMMA, *op. cit.*, p. 229, fig. 144; A. BLANCHET, *Inventaire*, t. II, p. 24, n° 799, pl.

⁸ M. Louis Poinsot, directeur des Antiquités et arts de la Tunisie, croit, comme nous, que ce sont des pieds (lettre du 9 novembre 1934).



Pl. V. — Mosaïque de Nyon.

dirigeant horizontalement de droite à gauche (*pl. IV*). On ne peut guère songer à un personnage dans la station verticale, outre l'invraisemblance de sa position en pleine eau, en raison de l'écartement des deux pieds. Il faudrait supposer une jambe gauche repliée, le pied gauche posé sur un récif. Tout au plus pourrait-on admettre un personnage assis sur un quai ou une barque, les pieds trempant dans l'eau. Le nageur, il est vrai, dans la pose classique, a les pieds renversés, mais les mosaïques africaines ne se font pas faute d'adopter une autre attitude (Henchir-Thina¹, Sousse²).

Le crabe, qui suit, tient du coléoptère plus que du crustacé. La comparaison de ce tourteau avec ses congénères de Sousse³, d'El Alia et de l'oued Zgaïa⁴ montre combien le mosaïste de Nyon s'éloigne de ses modèles.

Le chien de mer ou loup de mer qui accompagne l'élan du cheval marin n'a pas la superbe du monstre d'Aumale⁵, ni la simplicité des bêtes de Djemila⁶. Son torse et sa queue s'agrémentent de nageoires superfétatoires sans oublier celles des pattes. L'extrémité trifide de la queue ne se complique pas de confusions entre les règnes végétal et animal comme on pourrait s'y attendre (Ostie, Autun, Djemila).

La même gaucherie se retrouve dans les coquillages dont deux s'entr'ouvrent pour laisser sortir un pédoncule et dont le troisième, largement ouvert, voit la forme de ses valves se confondre avec le fond clair. Les coquillages de Dougga, d'Henchir-Thina, de Medeina ont une tout autre facture.

L'enfant juché sur l'amphore (*pl. V*) est un thème fréquemment traité dans l'antiquité. Peut-être faut-il y voir une malice à l'adresse des *utricularii* et de leurs radeaux faits d'autres. Un stuc du musée de Naples et la splendide mosaique de la villa du Nil à Leptis Magna fournissent en quelque sorte les prototypes de cette curieuse navigation⁷.

La pieuvre, qui a donné naissance à tant d'œuvres maîtresses, seule ou aux prises avec son ennemi juré ou sa proie favorite, le congre et la langouste⁸, paraît ici bien inoffensive, ses huit tentacules sagelement étalés en éventail.

L'amour sur le dos du dauphin n'a pas l'air à son aise. Sans doute perd-il l'équilibre comme ses frères de Sousse et de Leptis Magna. Les complications inutiles de sa musculature font de son abdomen une pièce anatomique. Quant à sa monture, elle s'adorne, comme nous l'avons déjà signalé, de nageoires innombrables, dont se passe fort bien d'ordinaire le corps lisse du sauveur d'Arion.

* * *

¹ P. GAUCKLER, *Inventaire*, t. II, p. 9, n° 18, pl. du fasc. II.

² *Ibid.*, p. 57, n° 144, pl. — La description de Gauckler ne s'applique pas à la planche.

³ *Ibid.*, p. 39, n° 92, pl. .

⁴ G. GUIDI, *loc. cit.*, p. 40, fig. 27.

⁵ F.-G. DE PACHTERE, *Inventaire*, t. III, p. 85, n° 350, pl.

⁶ *Ibid.*, p. 68, n° 293, pl.

⁷ G. GUIDI, *loc. cit.*, p. 17, fig. 8 et 9.

⁸ *Ibid.*, p. 36-38, fig. 22-24.

Reste le motif qui occupe la droite de la composition et dont nous avons réservé l'examen pour la fin (*pl. V*). La première constatation qui s'impose, c'est que ce motif, quel qu'il soit, n'est pas dans son entier et ne termine pas la mosaïque. On peut même tirer certaines déductions de la symétrie que présente le reste du panneau. Le mouvement principal — cavaliers, chien de mer, dauphin — se dirige vers la droite. Les motifs secondaires — amour sur l'amphore, crabe — sont tournés vers la gauche. On est en droit de conclure que ce panneau devait avoir son pendant, avec mouvement principal de droite à gauche et mouvement secondaire de gauche à droite. Les masses confuses qui terminent à droite la photographie devraient donc faire partie du motif central.

Quel peut être ce motif ? Au premier coup d'œil on pense au char de Neptune dont les chevaux piaffent de face ou de profil sur tant de mosaïques (la Chebba, Constantine, Ostie, Timgad, Sousse). Mais la question n'est pas aussi simple. Les deux

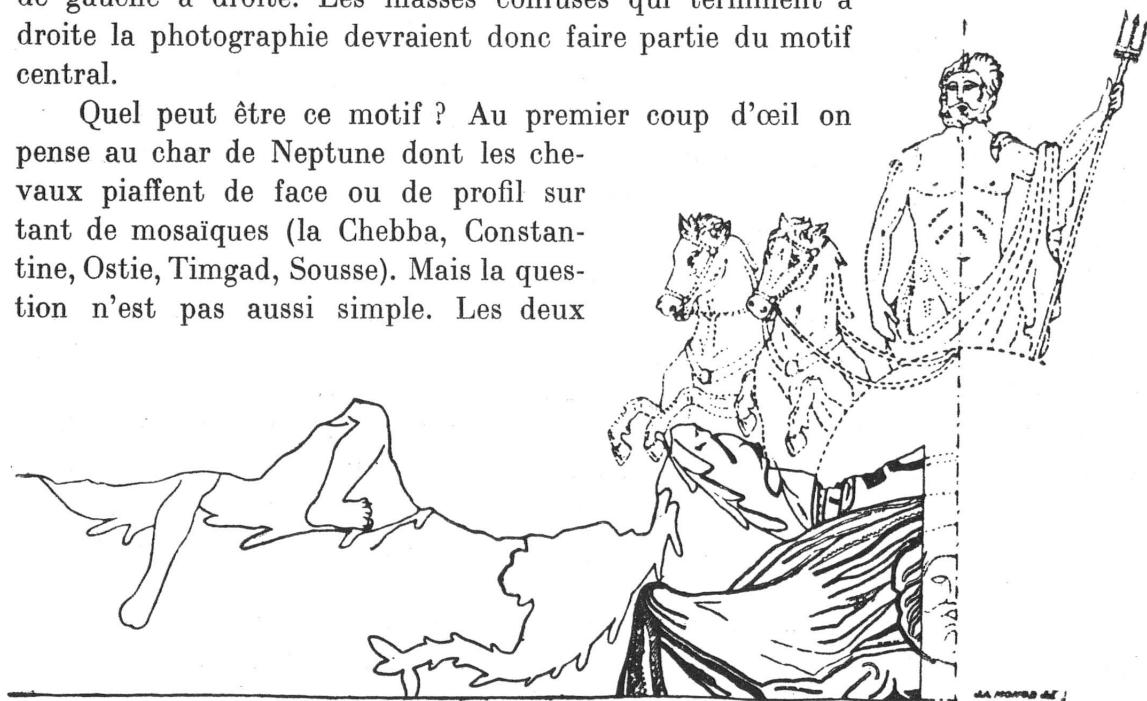


FIG. 3. — Essai de restitution de la mosaïque de Nyon :
Océan soulevant les flots, char de Neptune.

masses sombres ne sont pas de même nature. La masse supérieure paraît être le poitrail de quelque monstre à en juger par les nageoires qui s'y rattachent. A bien considérer la direction des lignes de smaltes on imagine volontiers les corps de deux chevaux marins cabrés, dans une pose analogue à celle de l'attelage de la Chebba. Toutefois, il faut reconnaître que ce qui devrait être le devant du char masque en partie le corps d'un des chevaux alors que l'inverse serait plus logique. Quant à la masse inférieure, elle révèle une structure assez complexe. Les lignes se croisent, se chevauchent comme les plis d'une étoffe, que soulèveraient une épaule, un bras, un avant-bras. A l'extrême droite se déroulent des volutes qui font penser aux boucles d'une chevelure. Et peu à peu s'impose à l'esprit l'image d'un géant, d'une Gaia

soriant du sol¹, d'un Océan émergeant des flots (*fig. 3*). Les têtes colossales du vieillard Océan ne manquent pas dans les mosaïques antiques. Medeina², Ain-Temouchent³, Bir-Chana⁴, Saint-Rustice⁵ nous offrent des masques imposants, ruisselants d'algues, le dernier se fondant dans une draperie⁶. Et sur la Vénus Anadyomène de Timgad les Tritons tendent un voile de gloire⁷ dont la disposition n'est pas sans analogie avec le voile de Nyon.

Le postulat de la symétrie admis, il suffit de faire un calque de ces formes confuses et de le rabattre sur la droite pour avoir le motif dans son entier.

L'Océan soulève à pleins bras la masse de ses flots et sur cette houle se dresse le quadrige de Poséidon, vers lequel convergent Tritons et Néréides sur une mer semée d'Amours et de *frutti di mare*.

¹ Lettre citée de M. Louis Poinsot.

² P. GAUCKLER, *Inventaire*, t. II, p. 190, n° 576, pl.

³ F.-G. DE PACHTERE, *Inventaire*, t. III, p. 75, n° 318, pl.

⁴ P. GAUCKLER, *Inventaire*, t. II, p. 152, n° 449, pl.

⁵ G. LAFAYE, *Inventaire*, t. I, p. 84, n° 376, pl. — Voir aussi S. REINACH, *Répertoire de peintures grecques et romaines*, p. 37-38; *Répertoire de reliefs*, t. III, p. 157.

⁶ Les nimbes compliqués de voiles de l'époque byzantine peuvent être rapprochés de ces figures. Cf. M. VAN BERCHEM et E. CLOUZOT, *Mosaiques chrétiennes*, p. XLII.

⁷ F.-G. DE PACHTERE, *Inventaire*, t. III, p. 39, n° 163.

